



Réunion de concertation avec le collectif « Quel futur après le TAD 106 ? »

Le 18 septembre 2018 à 18h30

Étaient présents : Messieurs LEBLANC, VIGOUROUX et SERRAUD (Collectif), Madame le Maire Ida RUSSO, Monsieur Jean Paul COUSI (Adjoint délégué aux transports), Madame Laure PAULHIAC (Urbaniste) et Monsieur Flavien TRUCHON (DGS)

Le 20 septembre 2018 à Drémil-Lafage,

Collectif « Quel futur après le TAD 106 ? » :

A ce jour, la pétition lancée par le collectif a reçu 400 signatures et environ 70 commentaires jugés « pertinents » qui soulèvent les besoins de transversalité vers Quint-Fonsegrives. Le collectif fait remarquer la non-évolution du projet depuis la réunion d'information du 4 juin 2018, malgré les remarques soulevées.

Mme le Maire :

L'accueil en Mairie du collectif traduit un devoir d'être attentif à chaque revendication sur le territoire communal. Je souhaite également vous apporter l'information dont nous disposons, à ce jour, sur le sujet ainsi que les démarches entreprises par la municipalité jusqu'ici.

TRANSVERSALITE DES LIAISONS

Mme le Maire :

Concernant les liaisons DREMIL-LAFAGE <> QUINT-FONSEGRIVES. Aujourd'hui, la municipalité est pleinement consciente de l'importance de conserver une certaine transversalité de ses liaisons avec la Métropole, et notamment avec Quint-Fonsegrives. C'est pourquoi j'ai questionné TISSEO sur les possibilités qui pourraient être mises en place.

Lors de l'intervention au Conseil Municipal du 4 juin 2018, TISSEO a répondu à la problématique de la transversalité avec Quint-Fonsegrives en déclarant : « *s'engager à trouver une solution à cette attente malgré une très faible affluence* ».

Les solutions proposées seront développées lors de la réunion du 2 octobre prochain et vous seront fidèlement restituées. Parmi les solutions proposées, un système de covoiturage organisé et financé par bons de transport disponibles auprès des commerçants. Des « spots » de covoiturage pourront être mis en place dans ce sens. Il convient d'attendre la présentation du 2 octobre pour mieux vous présenter cette solution. Ce système sera suivi et pourra être réévalué vers des lignes régulières de transport en commun en cas de montée de la fréquentation.

En parallèle, j'ai également sollicité le Conseil Départemental pour étudier la possibilité de complémentarité, notamment avec les lignes Arc en Ciel 56 et 81. Nous attendons une réponse à notre sollicitation qui a été accueillie favorablement.

Collectif « Quel futur après le TAD 106 ? » :

Il est mentionné :

- qu'il n'est apporté aucune réponse sur le prolongement possible de la ligne 77 jusqu'à Drémil-Lafage
- que des blocages persistent concernant le covoiturage : trajet des jeunes mineurs, nécessité de réservation et autonomie réduite.
- que des besoins sur la base d'une ligne régulière sont différents de ceux d'une ligne TAD ou d'un système de covoiturage. Ceci expliquant la faible fréquentation du TAD sur la liaison Drémil-Quint et pouvant s'avérer un biais dans la comptabilisation des trajets en covoiturage.

Monsieur TRUCHON, DGS et Monsieur COUSI, Adjoint aux transports :

Concernant TISSEO, la problématique des coûts semble être un blocage important pour la construction d'une ligne régulière entre Drémil-Lafage et Quint-Fonsegrives. A court-terme, il semble plus réaliste d'étudier les possibilités de complémentarités avec les lignes Arc en Ciel du Conseil Départemental. La liaison 56 aurait tout intérêt à revoir son itinéraire en passant par Quint-Fonsegrives plutôt que rejoindre directement Balma, où elle ferait doublon avec la nouvelle ligne régulière. La ligne 81 étant également une alternative à étudier pour l'« autre » partie de la commune (Lafage, l'Auriol et Montauriol notamment).

Mme le Maire :

Il est prévu une réunion avec le Conseil Départemental le 24 septembre prochain où j'aborderais de nouveau ce sujet. Je m'engage également à ce qu'un compte-rendu de la réunion du 2 octobre prochain vous soit transmis.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Mme le Maire :

Concernant les transports des collégiens qui fréquentaient le TAD depuis Quint-Fonsegrives, une demande a été faite auprès du Conseil Départemental pour adapter le ramassage scolaire et mieux répondre aux besoins. Pour les lycéens depuis Saint-Orens, selon TISSEO les lignes régulières mises en place ne changent rien à l'actuel, la liaison vers ou depuis Drémil-Lafage s'effectuant à Balma-Gramont avec la ligne 83.

Collectif « Quel futur après le TAD 106 ? » :

Le collectif fait remarquer que jusqu'ici les lycéens pouvaient bénéficier du TAD 106 en correspondance à ANTIORE ce qui réduisait le temps de trajet par rapport au projet futur passant par Balma-Gramont.

ARRET DE LA ZONE D'ACTIVITE

Mme le Maire :

La zone d'activité de la commune de Drémil-Lafage est excentrée du cœur du village comme la majorité des zones d'activité sur le plan national. Ce choix a été dicté par la volonté d'éviter toute nuisance, aux administrés, liée au développement économique de la commune ainsi que pour faciliter l'accès « individuel » à cette zone. S'agissant de l'urbanisation de la route de Castres entre la zone et le cœur du village, ce projet d'aménagement a été pensé puisque la commune a inscrit dans son règlement d'urbanisme des emplacements réservés à cet effet. Cet aménagement s'étant révélé trop onéreux, du fait de la topographie du site et du linéaire à urbaniser, la collectivité a choisi de financer d'autres projets plus réalistes. Il a ainsi été décidé de mettre en place, le plus rapidement possible, une voie verte entre le cœur de village et la zone d'activité. Ceci dans le cadre du plan des modes doux de Toulouse Métropole. La prochaine réunion avec la Métropole, le 9 octobre prochain, devrait ainsi permettre de fixer les prochaines étapes de ce projet.

Concernant l'arrêt de la zone d'activité en lui-même, le plan des lignes régulières et la faible fréquentation de l'arrêt contraint à trouver une solution cadrant avec le projet global mis en place. Il est donc prévu :

- Un cheminement piétons/cycles depuis le centre village vers la zone d'activité. Ce qui permettrait, par exemple, de rejoindre un arrêt de bus de la ligne régulière reliant Drémil-Lafage à Balma-Gramont via Mons et Pin-Balma.
- Un « spot » covoiturage au niveau de la zone d'activité pour les liaisons transversales.

- Une évolutivité possible vers un transport collectif en cas de hausse de la fréquentation.

Collectif « Quel futur après le TAD 106 ? » :

Il serait intéressant de recenser, dans le cadre d'un questionnaire, les besoins réels de chacun sur le territoire, et notamment dans le cas d'une liaison régulière Drémil-Lafage <> Quint-Fonsegrives qui pourraient dégager des utilisations potentielles différentes que sur des modes de transport de types TAD ou Covoiturage qui nécessitent une réservation et une adaptation trop contraignante. Il serait également intéressant de réfléchir à une connexion future par voie cyclable vers le centre de la Métropole de Toulouse.

Le collectif a indiqué qu'il transmettrait la pétition à Monsieur Kravets, directeur des mobilités à TISSEO, en sollicitant une rencontre pour exposer les résultats et l'argumentaire des membres du collectif.

Ida RUSSO
Maire de Drémil-Lafage

